

Les 20 et 27 juin prochains, vous désignerez les représentants de Chelles qui siègeront au Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Si les compétences du département peuvent parfois sembler floues, elles sont pourtant fondamentales et ont un impact concret sur nos vies quotidiennes : l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées, les prestations légales d'aide sociale, les collèges, les transports scolaires, le développement durable, la culture, ett.

Commerçante indépendante et manager en logistique, nous sommes investis dans notre canton depuis de nombreuses années à plusieurs niveaux (professionnel, associatif).

Notre candidature repose sur un triptyque clair : renouvellement, dépassement des clivages, disponibilité.

Renouvellement. Comme beaucoup d'entre vous, nous pensons que les candidats élus ne doivent pas être les mêmes à toutes les élections. Nous entendons nous consacrer pleinement à l'exercice de notre mandat, pour faire entendre la voix des Chellois au Conseil départemental à Melun.

Dépassement des clivages. Notre canton a besoin d'énergies nouvelles, capables d'offrir une expression innovante, éloignée des clivages traditionnels, des certitudes idéologiques. Nous croyons en cette dynamique qui dépasse la logique de compétition pour encourager des logiques d'alliances entre des équipes, des projets.

Disponibilité. En votant pour notre binôme, vous faites le choix de la proximité. Issus de la société civile, nous avons à cœur d'exercer ce mandat en étant à l'écoute de vos attentes et de vos sollicitations. Pour nous, seule compte la légitimité de la concertation permanente avec vous. Nous serons pleinement investis dans ce mandat.

Si vous nous accordez vos suffrages, nous nous inscrirons dans une majorité départementale élargie, telle que souhaitée par le président Patrick Septiers, qui a appelé à un rassemblement autour des priorités de l'action du département en faveur d'une solidarité juste, d'une modernisation des transports, d'un développement accru des mobilités douces et d'une lutte contre la désertification médicale.

Nous sommes au service d'un projet fédérateur et d'un discours optimiste. Nous savons pouvoir compter sur vous. Chaque voix comptera !



Construirons notre avenir ensemble !
Union jour révision
BRISOUX



Ali KHOUKHI Quartier Castermant

Laurence BRISOUX

Quartier de la Piscine

Jean Nestor BONGOLO

Agnès WOLF



Laurence Brisoux et Jean Nestor Bongolo incoment, avec leur équipe, une sensibilité progressiste, démocrate et écologiste au service de tous les Chellois. Je leur fois conflance pour poursuivre localement Toction conduite par le Gouvernement.

Gabriel Attal, porte-parole du Gouvernement.

l'apporte tout mon soutien à Laurence Brisoux et Jean Nestor Bongolo. Commerçante et cadre, tous deux travaillent et vivent dans le canton. Leur travaillent et vivent dans le canton. Leur connaissance et leur attachement à Chelles leur a permis de construire ensemble un projet cohérent et ambitieux pour le département. Je ne peux que leur adresser tous mes voeux de réussite!

Stéphanie Do, députée - 10e circonscription de Seine-et-Marne.



Nul doute que Laurence Brisoux et Jean Nestor Bongolo, accompagnés de leurs remplaçants Agnès Wolf et Ali Khoukhi, sauront être à la hauteur du mandat de conseiller départemental. En tant que Chellois, je soutiens la vision qu'ils ont des politiques publiques à mener dans notre canton. Il peuvent compter sur mon plein soutier.

soutien. 99

Hadrien Ghomi, député-suppléant - 10e circonscription de Seine-et-Man

Nos 5 priorités pour le Département et le canton de Chelles :















Priorité n°I : Mieux protéger les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, enfants).

Priorité n°2 : Accompagner la jeunesse (agir pour l'éducation, encourager les projets professionnels développer les activités économiques, sportives).

Priorité n°3 : Préserver l'environnement et les espaces naturels (encourager les initiatives innovantes dans les domaines du développement durable, et de l'économie sociale et solidaire).

Priorité n°4 : Lutter contre la désertification médicale et assurer l'accès à la santé pour chacun.

Priorité n°5 : S'engager en faveur d'une véritable maîtrise de la fiscalité.